

## Compte Rendu du Comité Social Économique du 14 février 2024

### 1/ Le point économique :

#### Les infos à retenir :

- Le poste de Représentant de Proximité laissé vacant suite à la retraite de Patrice Kling (CAT), c'est **Julie Muckensturm** qui lui succède, pour la **CAT DGE** encore 😊 Bienvenue à elle et bon courage dans la représentation de vous tous pour les départements 67/68 et 88.
- Toujours pas de chiffres consolidés revenus du Groupe, prévus le 22 février.
- Le mois de janvier rend de comptes : le CA commence en baisse ainsi que le ROC vs 2023. Les entrées sont en baisse et selon la **CAT DGE** les annonces faites dernièrement, et notamment la livraison payante, participent grandement à cette désaffection.

### 2/ Points divers

- **Information - Consultation** sur la période de prise de congés pour le congé principal 2024 et sur les critères d'ordre de départ : *Abstention à l'unanimité*
- **Information** sur le résultat des index 2023 liés à l'égalité femmes/hommes : le score global augmente encore, à ce sujet la filiale est très vertueuse.
- **Bilan** de la première phase de la feuille de route *Réparation et Durabilité* : les responsables IAD et ateliers se sont déplacés pour nous présenter le bilan du *double run*. **Au sujet de l'IAD** on nous explique que sur la partie *NPS* les curseurs sont largement dépassés, sur la *Prod* ils ne sont pas atteints, sur la *pièce par inter* les performances dépassent les demandes max, le retour *jour/mois* lui n'est pas au *rdv* et est impacté par le résultats des jeunes techniciens, les délais sont atteints. Au sujet du comparatif entre les deux systèmes de rémunération il s'avère clairement que les techniciens plus qualifiés gagnent moins .... la Direction propose de changer la *prod'* pour payer en individuel à celui qui dépasse la cible et en collectif celui qui ne le fait pas. Concernant les *CDGT* changement sur les critères de consommation de pièces par inter' qui passe en *collectif site*, même système pour la *prod' terminée Equipe*, la cible sur les délais est allongée. **Concernant les ateliers** on nous explique tout d'abord que la cible à 3 ans est d'harmoniser les objectifs sur tous les ateliers au niveau national, le taux d'atteinte sur le nouveau variable progresse au global et tous les indicateurs sont bien orientés. La Direction assume néanmoins un retard notamment sur la transmission des données vers les salariés (présentation du *tableau de bord* par exemple comme pour l'IAD); pour les *CDGT atelier* la copie n'est clairement pas satisfaisante, les curseurs *RE* sur le *NPS* seront modifiés.

- **Information** sur la transformation du **Plan de transport SAV** : la Direction justifie ce changement dans le cadre du déploiement d'un plan de transport national avec des transporteurs dédiés à des familles de produits, permettant également une traçabilité des envois SAV et mise en conformité. La **CAT DGE** s'interroge clairement sur le respect des délais de transport durant les périodes de fortes affluences.
- **Information** relative au projet de **tarification progressive de la livraison en zones éloignées** : la livraison sur ces zones (7% du total) est divisée en 3 zones avec des tarifs différents (remisé de 39€ pour les clients Dmax) dont nous ne donnerons pas les montants ici pour des raisons de discrétions. Les zones de livraisons "gratuites" actuelles ne changent pas.
- Madame Damour nous fait le plaisir de revenir en réunion afin de répondre à certaines questions. Elle évoque les stratégies 2024 : *simplification et croissance*. Pour l'année à venir les univers *GEM*, le *PEM* et le la *téléphonie mobile* seront mis en avant. La literie devrait également se développer, pour DGE le magasin de **Béziers** (au moins) accueillera ce nouvel univers.
- La **CAT DGE** demande quelle est la politique d'entreprise vis à vis des emplois en magasin s'inquiétant des flux tendus un peu partout : madame Damour assure qu'elle n'a aucune directive de diminution des effectifs mais assume qu'un site qui, par exemple, est en fort déclin de rentabilité ne remplace pas forcément les départs.
- La **CAT DGE** revient sur la simplification des offres en magasin. Rappelez vous, en fin d'année 2023, la **CAT DGE** avait apostrophé un intervenant parisien concernant la multitude de services à proposer en magasin, nous avons été invité à participer à une table ronde sur le sujet .... rien ne s'est passé depuis. Madame Damour admet cette remarque mais confirme qu'il s'agit d'une palette de possibilités permettant de répondre aux besoins du client, selon nous le *management* sur le sujet est important quant au message délivré, nous sommes d'accord sur ce sujet.
- **Suite à l'Accord Télétravail et son application sur les Centres d'appels** : sur lesdits Centres d'appels les jours de repos ne sont pas fixes, à l'inverse il est demandé aux salariés de poser des jours de télétravail fixes.  
De fait, si un jour de repos coïncide avec un jour de télétravail fixe et défini à l'avance avec un responsable, qu'advient-il de ce jour de télétravail ? Est-il reporté à un autre moment dans la semaine ? La Direction confirme que le jour concerné doit être déplacé dans la semaine.
- La **CAT DGE** revient sur sa demande concernant la **remise personnelle accordée aux retraités** de DGE, la Direction de DGE n'a toujours pas de réponse à nous donner car elle souhaite *chiffrer* cette mesure. La **CAT DGE** ne comprend pas cette position puisque cette pratique depuis longtemps notamment sur DIF. Le dossier n'est pas clos ...

- La **CAT DGE** revient sur le stockage et les possibilités de recharges des moyens de locomotions électriques dont se servent certains salariés pour se rendre sur leur lieu de travail : la Direction confirme que la recharge sur site est interdite, quant au stockage sécurisés elle indique aux élus que nous pouvons proposer des solutions et qu'elles seront étudiées.
- La **CAT DGE** insiste, pour la troisième fois consécutive, sur la pratique dangereuse consistant à envoyer un seul salarié sur des poses de téléviseurs 55", en cas de problème la médecine du travail appréciera.

### 3/ Activités sociales et culturelles

- **La commande de chèques vacances est ouverte jusqu'au 31 mars, ATTENTION il n'y aura plus de rattrapage** désormais (le nouveau système de comptabilité étant plus contraignant).

L'adresse du site ne change pas mais nous vous rappelons que lors de votre première connexion il faudra vous inscrire à nouveau (et ne pas tenter d'utiliser vos anciens mots de passe et identifiants) en utilisant la partie adéquate sur la page d'accueil.

- **Un jeu vous sera proposé durant la première semaine de juin**, vous permettant de gagner des sommes à dépenser sur le site de notre partenaire **Club Employés**, si vous n'êtes pas encore inscrits ne tardez pas 😊
- Nous vous rappelons que votre CSE vous permet d'accéder gratuitement aux cours en ligne SKILLEOS : préparations tous permis, soutien scolaire, cours de langues, d'informatique, cours de cuisine, d'instruments de musique .... etc etc ...
- Suit

### Vos élus CAT DGE au CSE

- Pascal Gaire (Trésorier du CSE / Délégué Syndical)
- Pascal D'Arienzo (Elu CSE / Délégué Syndical)
- Thierry Dancé (Elu CSE / Délégué Syndical)
- Jérôme Bernardi (Elu CSE / Délégué Syndical)
- Christine Bonnier (Elue CSE)
- Gaëlle Marchis (Elue CSE)
- Carole Evrard (Elue CSE)
- Sylvain Ravoisier (Elu CSE)